



Association des Amis de Jean Jaurès à Toulouse

Siège social : 8, rue Saint-Henri 31 000 TOULOUSE

Tél : 06 75 65 38 61

Mail : aaajt@orange.fr Site Internet : <https://www.amisdejaures-toulouse.info/>

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 19 janvier 2026, à 19h, les membres de l'association des Amis de Jean Jaurès à Toulouse se sont réunis à la Bourse du Travail de Toulouse en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre (41) ou en tant que mandataire (29), soit 70 membres sur un total de 116 à jour de leur cotisation.

L'assemblée est présidée par Rémy PECH, président de l'association. Il est assisté par une secrétaire de séance, Vivienne Miguet secrétaire de l'Association.

L'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est rappelé par le secrétaire de séance :

- 1) rapport d'activités de l'année 2025, vote
- 2) rapport financier de l'année 2025, vote
- 3) approbation du budget prévisionnel 2026,
- 4) approbation du programme d'activités 2026
- 5) remplacement de trois postes vacants au conseil d'administration
- 6) Rappel du montant des cotisations,

- **Il est fait présentation des rapports d'activité et des comptes de l'année 2025 (donnés en annexe).**

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été mis en évidence :

Le bilan comptable reste positif, avec un excédent financier.

Le président de séance a mis aux voix les rapports moral et financier.

L'Assemblée Générale adopte les rapports à l'unanimité, y compris la proposition d'affecter l'excédent financier au budget 2026 (1000€).

- **Il est fait présentation du programme d'activités 2026 et du budget prévisionnel**

L'assemblée Générale approuve le programme et le budget prévisionnels à l'unanimité.



- **Trois sièges sont donnés pour vacants au CA.** Trois candidatures sont proposées :

- Cédric Andrieu
- Régis Andrieu
- Daniel Lautié

Les trois candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Une difficulté s'élève toutefois, car il apparaît que seules deux candidatures étaient vacantes, un membre du CA, Daniel Hourquebie ayant été oublié sur la liste des membres du CA en poste.

Le président demande à Fabien Catala s'il accepte d'être nommé membre d'honneur du CA, avec droit de siège permanent.

Fabien Catala a accepté et confirmé son acceptation.

- Le président annonce que trois séances du CA sont prévues en 2026.
- Le président rappelle que le montant des cotisations reste fixé à **10€ minimum**, et engage les membres à soutenir l'Association, afin de maintenir les activités (conférences, colloques ou journées d'études, publications), mises en valeur par un site Internet actif.

Les membres du CA approuvent à l'unanimité la composition du bureau :

- Rémy PECH, président
- Régis ANDRIEU, trésorier
- Jacques POUMAREDE, trésorier-adjoint
- Vivienne MIGUET, secrétaire
- Martine MARTINEL, secrétaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se poursuit par une galette républicaine

Le Président de séance

RP

La secrétaire de séance

VM